

# Offre pour les médecins spécialistes de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ)

Professionnels en santé, médecins

Document pour usage interne



## Les avantages offerts aux professionnels

L'offre bancaire comprend :



Trois comptes bancaires en \$ CA ou en \$ US<sup>1</sup> sans frais de service liés aux transactions incluses dans l'offre avec une carte de crédit admissible.



Plusieurs types de transactions en nombre illimité.



Une carte de crédit World, World Elite<sup>MD</sup> et Platine Mastercard<sup>MD,2</sup> de la Banque Nationale avec économie sur frais annuels.



L'accès illimité aux services d'assistance suivants\* :

- › Une solution virtuelle de soins de santé (télémédecine) : [bnc.ca/clinique-virtuelle](https://bnc.ca/clinique-virtuelle).
- › Une assistance juridique téléphonique (vie privée et professionnelle)\*\* : [bnc.ca/assistance-juridique](https://bnc.ca/assistance-juridique).



Une tarification avantageuse de 20 % de rabais sur le plan Sécurizone<sup>MD,3</sup> de votre choix :

Services offerts	Sécurizone 360 <sup>MC</sup>	Sécurizone
Surveillance de l'identité en ligne	✓	✓
Surveillance des bureaux de crédit	✓	–
Services de soutien	✓	✓

Consultez [bnc.ca/securizone](https://bnc.ca/securizone) pour tous les détails.

Obtenez aussi des avantages sur les solutions de financement suivantes<sup>4</sup> :

- › La marge Manœuvre Personnelle<sup>MD</sup> (marge de crédit) à taux avantageux pour les médecins : taux de base<sup>5</sup> – 0,25 %, aucuns frais de gestion mensuels par compte<sup>6</sup>.
- › La marge de crédit hypothécaire Tout-En-Un<sup>MD</sup> à taux avantageux : taux de base<sup>5</sup> – 0,25 %, plus des frais de gestion mensuels de 7 \$ par compte.
- › Un prêt hypothécaire.

Consultez [bnc.ca/tauxdebase](https://bnc.ca/tauxdebase) pour obtenir le taux de base actuellement en vigueur.

### Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à cette offre bancaire, vous devez :

- › Détenir un compte bancaire transactionnel et une carte de crédit admissibles à l'offre<sup>7</sup>.
- › Fournir une preuve de votre statut professionnel.
- › Verser l'ensemble de vos revenus professionnels (RAMQ ou autres) dans un compte bancaire détenu à la Banque Nationale.

❖ **Votre conjoint pourra bénéficier des avantages de l'offre pour ses besoins personnels en adhérant à la carte de crédit supplémentaire<sup>8</sup>.**



\* Consultez [bnc.ca/professionnel-sante](https://bnc.ca/professionnel-sante) pour plus d'information sur les services d'assistance. Le contenu des programmes et des conditions qui y sont décrits peut être modifié sans préavis.

\*\* Les questions portant sur toute activité commerciale ou liée à des affaires criminelles sont exclues.

## Professionnels

	Compte bancaire en \$ CA	Marge Manœuvre Personnelle
<b>Transactions incluses</b>		
Achat par carte de débit dans les réseaux <i>Interac</i> <sup>MD</sup> , <i>NYCE</i> <sup>MD</sup> et <i>Maestro</i> <sup>MD</sup> (sous réserve des frais de conversion de devises applicables) <sup>9</sup>	✓	✓
Transactions au comptoir: retrait, virement <sup>10</sup> , retrait pour le paiement d'une facture et service de paiement de facture au comptoir	✓	✓
Transactions au guichet automatique de la Banque Nationale <sup>11</sup> : retrait, virement <sup>10</sup> et retrait pour le paiement d'une facture	✓	Virement <sup>10</sup>
Transactions par nos services bancaires en ligne (y compris notre centre d'appels): virement <sup>10</sup> , virement à une autre personne <sup>12</sup> , Virement <i>Interac</i> <sup>MD</sup> et retrait pour le paiement d'une facture	✓	Virement <sup>10</sup>
Service pour l'expédition d'un Virement <i>Interac</i>	Sans frais	Sans frais
Annulation des frais de surcharge des réseaux <i>Cirrus</i> <sup>MD</sup> et <i>Interac</i> facturés par la Banque Nationale lors de l'utilisation des guichets automatiques des autres institutions financières <sup>13</sup>	✓	✓
<b>Chèques et débits inclus</b>		
Chèques et débits préautorisés	✓	Non inclus
Première commande de 100 chèques personnalisés (frais de transport et taxes en sus)	✓	✓
<b>Autres services inclus</b>		
Traites	✓	✓
Relevé en ligne	Sans frais	Sans frais
Protection contre les découverts	✓	✓
Utilisation du réseau de guichets automatiques THE EXCHANGE <sup>MD</sup>	✓	✓

❖ Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec un conseiller de la Financière des professionnels ([fdpgp.ca](http://fdpgp.ca)) ou avec un conseiller bancaire au 1 800 901-0172.

- Compte bancaire avec privilège de chèques. Certains services, dont le livret et le relevé expédié par la poste, ne sont pas inclus. Si vous êtes client Banque Nationale, les services inclus et les frais des services non liés sont indiqués dans notre *Guide de tarification*, disponible en succursale ou à [bnc.ca](http://bnc.ca). Si vous êtes client Services bancaires aux conseillers, veuillez vous référer à votre conseiller bancaire pour plus de détails.
- Carte octroyée sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent.
- Tarification mensuelle privilégiée de 6,35 \$ (individuel) ou 9,55 \$ (familial) plus taxes pour Sécurizone, ou de 7,95 \$ (individuel) ou 11,95 \$ (familial) plus taxes pour Sécurizone 360. Cela représente un rabais de 20 % pour chacun des plans. La tarification privilégiée pour les offres privilèges de la Banque Nationale sera en vigueur tant et aussi longtemps que vous bénéficierez d'une offre privilège. Si vous ne bénéficiez plus d'une offre privilège, la tarification régulière mensuelle de 7,95 \$ (individuel) ou 11,95 \$ (familial) plus taxes pour Sécurizone, ou de 9,95 \$ (individuel) ou 14,95 \$ (familial) plus taxes pour Sécurizone 360 sera dès lors applicable. BNC Assistance inc. et Banque Nationale pourront mettre fin au programme ou modifier à tout moment la durée et la tarification privilégiée des produits Sécurizone réservée aux clients des offres privilèges de la Banque Nationale, en vous transmettant un préavis écrit de 30 jours avant l'entrée en vigueur de la modification. Ce préavis contiendra la nouvelle clause ou la clause modifiée, l'ancienne clause visée par la modification (si applicable) et la date d'entrée en vigueur de la modification. Si vous refusez la modification, vous aurez le droit de mettre fin au programme sans frais en nous transmettant un avis au plus tard dans les 30 jours suivant la date d'entrée en vigueur de la modification.
- Financement octroyé sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent.
- « Taux de base » signifie le taux d'intérêt annuel que la Banque annonce publiquement de temps à autre comme taux de référence servant à établir le taux d'intérêt sur les prêts à demande en dollars canadiens que la Banque consent au Canada. Visitez [bnc.ca/tauxdebase](http://bnc.ca/tauxdebase) pour obtenir le taux de base en vigueur.
- Relevé de compte mensuel. Sans frais de gestion. Dès le moment où un montant est porté à la marge, celui-ci porte intérêt. Le paiement minimal mensuel se limite aux intérêts mensuels et à la prime d'assurance vie (s'il y a lieu). Exemples de frais de crédit calculés sur une période de 30 jours au taux applicable en date du 22 janvier 2024 :

	SOLDE MOYEN	
	500 \$	3 000 \$
Marge Manœuvre Personnelle type*	4,60 \$	27,62 \$
Taux de base – 0,25 % (6,95 %)	2,86 \$	17,14 \$

- Veuillez noter que le taux de base peut être modifié sans préavis. Pour plus d'information sur le taux actuellement en vigueur, veuillez consulter [bnc.ca/tauxdebase](http://bnc.ca/tauxdebase). \* Exemple basé sur une Marge Manœuvre Personnelle entre 5 000 \$ et 24 999 \$ (taux de base + 4,00 %). Les taux sont ajustés selon votre dossier et la limite de crédit autorisée.
- La Banque Nationale se réserve le droit de mettre fin, sans préavis, aux économies et autres avantages applicables à chacun des produits et services faisant partie de l'offre bancaire si le client ferme son compte bancaire admissible. Dans le cas où le client annule sa carte de crédit admissible ou la remplace par une carte de crédit non admissible à l'offre, la Banque Nationale facturera des frais mensuels fixes de 12,95 \$ sur les comptes bancaires transactionnels, pour permettre au client de garder les économies et les autres avantages de l'offre bancaire.
  - Seul le conjoint du titulaire principal de la carte de crédit associée à l'offre bancaire peut être admissible à une carte supplémentaire. Les frais annuels réguliers s'appliquent pour la carte supplémentaire.
  - Des frais de conversion de devises s'appliquent. Pour tous les détails concernant les opérations effectuées en devises étrangères, référez-vous au Contrat sur les comptes de dépôt, disponible en succursale ou à [bnc.ca](http://bnc.ca) pour les clients Banque Nationale, ou à votre conseiller bancaire pour les clients Services bancaires aux conseillers. Une opération en devises étrangères avec la carte de débit est convertie en dollars canadiens au taux et selon le mode de conversion déterminés par le réseau utilisé. Nous appliquons des frais de 2,5 % au taux de conversion utilisé par ce réseau.
  - Transfert de fonds que vous faites entre vos comptes de dépôt à la banque.
  - Les frais d'utilisation du réseau de guichets automatiques et des points de service *Interac* et du réseau de guichets automatiques *Cirrus* sont en sus. Certains frais additionnels ne s'appliquent lors de l'utilisation du réseau de guichets automatiques THE EXCHANGE. Si vous êtes client Banque Nationale, consultez notre *Guide de tarification*, disponible en succursale ou à [bnc.ca](http://bnc.ca). Si vous êtes client Services bancaires aux conseillers, veuillez vous référer à votre conseiller bancaire pour plus de détails.
  - Transfert de fonds que vous faites de votre compte de dépôt à la banque au compte de dépôt d'une autre personne à la banque.
  - Certains exploitants de guichets automatiques peuvent facturer des frais supplémentaires pour l'utilisation de leurs guichets. Ceux-ci doivent en aviser les utilisateurs par un message à l'écran avant le traitement de l'opération. L'utilisateur a ainsi la possibilité d'annuler l'opération. Ces frais s'ajoutent au montant du retrait et sont versés directement à l'exploitant du guichet. Ces frais supplémentaires ne constituent pas des frais de surcharge de la Banque Nationale.
- MC SÉCURIZONE 360 est une marque de commerce de la Banque Nationale du Canada, utilisée sous licence par BNC Assistance inc.
- MD *INTERAC* et *VIREMENT INTERAC* sont des marques déposées d'Interac Corp. Utilisées sous licence.
- MD *MASTERCARD*, *WORLD MASTERCARD*, *WORLD ELITE*, *MAESTRO* et *CIRRUS* sont des marques de commerce déposées de Mastercard International inc. La Banque Nationale du Canada est un usager autorisé.
- MD *MARGE MANŒUVRE PERSONNELLE*, *TOUT-EN-UN*, *SÉCURIZONE*, *BANQUE NATIONALE* et le logo *BANQUE NATIONALE* sont des marques de commerce déposées de la Banque Nationale du Canada.
- MD *NYCE* est une marque de commerce déposée de NYCE Corporation.
- MD *THE EXCHANGE* est une marque de commerce déposée de Fiserv inc.
- © Banque Nationale du Canada, 2024. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de la Banque Nationale du Canada.